

dira-t-il quel genre d'aide il prévoit pour cette industrie?

L'hon. Donald M. Fleming (ministre des Finances): Je n'ai pas lu la nouvelle, monsieur l'Orateur. Si ce qu'en a dit mon honorable ami la résume bien, je doute de son exactitude.

En ce qui concerne les mesures prises par le gouvernement à cet égard, il a fait beaucoup. Les 150 millions de dollars affectés en août dernier par le gouvernement aux prêts hypothécaires devant aider à la construction de maisons en vertu de la loi nationale sur l'habitation sont entièrement épuisés à l'heure actuelle. Ils ont eu pour résultat une augmentation sensible des constructions commencées au cours de cette période de 1957 par rapport à l'année précédente. Sans le moindre doute, la mise à la disposition de l'industrie du bâtiment, pour ce genre de construction, de ce montant considérable a été d'un grand avantage pour la population canadienne et pour l'industrie en cause.

De plus, la Chambre se souviendra que la modification de la loi nationale sur l'habitation, adoptée en décembre par la Chambre, prévoit l'affectation d'un nouveau montant du même ordre. Non seulement les premiers 150 millions de dollars ont-ils été complètement utilisés, mais, en dépit du fait que c'est maintenant la saison d'hiver, 35 millions ont déjà été utilisés sur ce nouveau montant de 150 millions.

A mon avis, monsieur l'Orateur, tous les députés doivent nettement se rendre compte que le gouvernement a beaucoup fait pour aider l'industrie du bâtiment en offrant des avantages considérables à notre population dans le domaine de l'habitation.

M. Henderson: Pourrais-je alors poser une autre question. Le ministre voudrait-il nous dire s'il rejette l'opinion exprimée par le bureau des constructeurs de Toronto, qui a annoncé que 1958 serait une année sombre?

L'hon. M. Fleming: Je pense avoir déjà parlé de cela. Je n'ai pas vu cette déclaration...

M. l'Orateur: A l'ordre! L'une des règles relatives à la période des questions stipule qu'il ne convient pas de demander à un ministre de confirmer un article de journal, ce qui est en fait le sujet de la question supplémentaire. Cette règle a été passablement négligée, mais je pense que nous ne devrions pas l'oublier.

LES PÊCHERIES

DEMANDE EN VUE DE METTRE LES FILETS À ÉPERLAN AU NOMBRE DES ARTICLES ASSURABLES SOUS LE RÉGIME D'ASSURANCE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. G. R. McWilliam (Northumberland-Miramichi): Monsieur l'Orateur, en l'absence du ministre des Pêcheries, j'aimerais poser une question au leader de la Chambre, qui préférera peut-être considérer cette question comme un préavis.

Par suite des pertes de filets et de matériel subies récemment et les saisons précédentes par les pêcheurs d'éperlan de Miramichi, le gouvernement envisagerait-il de mettre les filets à éperlan au nombre des articles assurables en vertu du plan d'assurance des pêcheurs?

L'hon. Howard C. Green (ministre des Travaux publics): Monsieur l'Orateur, nous nous ferons un plaisir d'examiner la situation.

LES TRAVAUX PUBLICS

VICTORIAVILLE (QUÉBEC)—DEMANDE D'ÉRECTION D'UN MUR DE SOUTÈNEMENT

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Samuel Boulanger (Drummond-Arthabaska): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Travaux publics. A-t-il reçu de la ville de Victoriaville une demande de subvention concernant la construction d'un mur de soutènement? Dans le cas de l'affirmative, le ministre est-il favorable à une telle subvention et quand pourrait-on s'attendre qu'elle soit accordée?

L'hon. Howard C. Green (ministre des Travaux publics): Je devrai considérer cette question comme un préavis.

QUESTIONS OUVRIÈRES

ADMISSION D'OUTILLAGE DE CONSTRUCTION ET DE TRAVAILLEURS DES ÉTATS-UNIS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. H. W. Herridge (Kootenay-Ouest): Monsieur l'Orateur, je veux poser une question en deux parties, dont la plus courte s'adresse au ministre suppléant de la Citoyenneté et de l'Immigration, tandis que la plus longue vise le ministre du Revenu national en vue de l'embrocher.

En Colombie-Britannique, les propriétaires d'outillage de construction inutilisé se plaignent de ce qu'on ait permis à des sociétés minières des États-Unis d'apporter au Canada leur matériel de diverses sortes et d'amener les employés nécessaires à l'exécution de ce